

MINISTERE DE L'EAU
ET DE L'ENERGIE



LA BANQUE MONDIALE
THE WORLD BANK

MINISTRY OF WATER
RESSOURCES AND ENERGY

PROGRAMME DE REFORMES DU
SECTEUR DE L'ELECTRICITE AU
CAMEROUN

Programme PI78136 (Crédit IDA 73940-CM)
Unité de Coordination du Programme
(UCP-PforR)

CAMEROON POWER SECTOR
REFORM PROGRAM

DECISION N° 000052 /D/MINEE/PRSEC-PforR/UCP/SPM/ASPM2025 DU 31 JUILLET 2026
Portant attribution du Marché passé après Appel d'Offres National Ouvert N°000001/AONO/MINEE/
PforR/UCP/CSPM/2026 DU 03/06/2026, pour la Construction d'un nouveau Bâtiment Commande
dans l'Arrondissement de Douala 5ème NYLON, en procédure d'urgence.

LE COORDONNATEUR DU PROGRAMME DE REFORMES DU SECTEUR DE L'ELECTRICITE AU
CAMEROUN,

- Vu la Constitution ;
Vu La Loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres Entités Publiques ;
Vu la Loi N°2025/012 du 17 décembre 2025 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2026 ;
Vu la Loi n° 2018/011 du 11 juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun
Vu le Décret n°2012/501 du 07 Novembre 2012 portant organisation du Ministère de l'Eau et l'Energie ;
Vu le Décret n°2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu le Décret n°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
Vu le Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu le Décret n°2021/7341/PM du 13 octobre 2021 fixant les règles régissant la création, l'organisation et le fonctionnement des Programmes et Projets de Développement ;
Vu l'Arrêté n°020/PM/CAB du 19 Mars 2024 portant création organisation et fonctionnement de l'Unité de Coordination du Programme de Réformes (PforR) dans le Secteur de l'Electricité au Cameroun ;
Vu l'Arrêté n°0001/A/MINMAP du 11 janvier 2024 portant création d'une Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du Programme Axé sur les Résultats (PforR) ;
Vu la Circulaire N°0001877 C.MINFI du 31 décembre 2025 portant Instructions relatives à la l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2026 ;
Considérant la Convention de Financement relative au Programme de Réformes du Secteur de l'Electricité au Cameroun, signée le 20 novembre 2023 entre la République du Cameroun et l'Association Internationale pour le Développement (AID) ;
Considérant Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°000001/AONO/MINEE/ PforR/UCP/CSPM/2026 DU 03 juin 2026, pour la Construction d'un nouveau Bâtiment Commande dans l'Arrondissement de Douala 5ème NYLON, en procédure d'urgence ;
Considérant la proposition d'attribution de la Commission Spéciale de Passation des Marchés datée du 16 juillet 2026 ;
Considérant les nécessités de services.

DECIDE :

Article 1^{er} : Le soumissionnaire ci-après cité est déclaré attributaire des marchés passé après Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°000001/AONO MINEE PforR UCP CSPM 2026 DU 03 juin 2026, pour la Construction d'un nouveau Bâtiment Commande dans l'Arrondissement de Douala 5ème NYLON, en procédure d'urgence :

LOT UNIQUE	Nom et adresse	Montant TTC en F CFA	Montant HTVA en F CFA	Durée
Fourniture Construction d'un nouveau Bâtiment Commande dans l'Arrondissement de Douala 5ème NYLON, en procédure d'urgence.	SINI SARL	387 091 536	324 604 278	Huit (08) mois

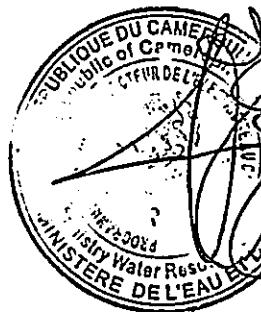
Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

LE COORDONNATEUR DU PROGRAMME DE REFORMES DU SECTEUR DE L'ELECTRICITE AU CAMEROUN

(Maître d'Ouvrage Délégué)

Ampliations :

- ✓ MINMAP (pour Information) ;
- ✓ ARMP (pour Publication) ;
- ✓ MINEE ;
- ✓ CSPM-PforR ;
- ✓ Archives Chronos



Hongolek Edong Terge
Ingénieur en Technique Industrielle
Master en Administration des Entreprises